

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION - Convocation**

**CONVOCATION**

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, - Partie Législative - (1<sup>er</sup> partie - Livre V - Titre Ier - Chapitres I et II), le conseil d'arrondissement du 15<sup>ème</sup> a été convoqué par nous, Maire du 15<sup>ème</sup>, par lettre en date du mardi 25 mars 2025 pour sa deuxième ordinaire de l'année, qui se tiendra dans la salle des fêtes de la Mairie du 15<sup>ème</sup> :

**Le lundi 31 mars 2025, à dix-huit heures.**

Publication de cette convocation a été effectuée par affichage à la porte de la Mairie du 15<sup>ème</sup>, le mardi 25 mars 2025.

Cette convocation comporte l'ordre du jour suivant :

- 1. 152025003** Désignation des secrétaires de séance
- 2. Adoption du Procès-verbal de la séance du Conseil d'arrondissement du 03 février 2025.**
- 3. 2025 DEVE 1** Plan Biodiversité 2025-2030 de Paris
- 4. V152025013** Voeu Rattaché à la délibération 2025 DEVE 1 Plan Biodiversité 2025-2030 de Paris déposé par Aminata Niakaté, Thibaut Bragé et Arthur Wolff ; élu.e.s du groupe écologiste de Paris 15e, relatif à la protection des arbres sur les chantiers
- 5. 2025 DEVE 2** Mise à disposition de compétences et de services entre la Ville de Paris (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement) et l'Etablissement Public Paris Musées
- 6. 2025 DEVE 26** Subventions versées à 5 associations pour des projets d'insertion professionnelle par l'entretien de la PC ferroviaire (12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e et 20e) et d'équipements sportifs 13e.
- 7. 2025 DLH 78** Réalisation 23 allée de la deuxième Division Blindée (15e) d'un programme de création de 4 logements PLA-I par SNL Prologues
- 8. 2025 DLH 91** Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux réalisés par la RIVP
- 9. 2025 DLH 105** Modification et réitération des garanties d'emprunts finançant divers programmes d'acquisition-amélioration de logements sociaux réalisés par ELOGIE-SIEMP
- 10. 2025 DLH 106** Modification du règlement municipal fixant les conditions de délivrance des autorisations visant la location de locaux à usage commercial en meublés de tourisme.
- 11. 2025 DPE 8** Subventions (199 620 euros) et conventions avec dix associations et une structure œuvrant à la prévention et à la réduction des déchets à travers l'animation de « Territoires Zéro Déchet »

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION - Convocation**

**12.** Communication sur le bilan de la Commission consultative de désignation des logements dans le 15e.

**13. 2025 DAE 13** Subventions et avenants (1 440 000 euros) avec 18 structures agissant en faveur de l'insertion des publics en grande exclusion.

**14. 2025 DAE 84** Pieds d'immeubles de programmes de logements sociaux d'Elogie-Siemp : garantie à hauteur de 50 % du service des intérêts et de l'amortissement d'un emprunt de 25.322.935 euros

**15. 152025004** Adoption de l'ordre du jour du Conseil d'arrondissement en présence du C.I.C.A du mardi 6 mai 2025.

**16. 2025 DDCT 47** Financement de 70 postes d'adultes-relais dans les quartiers populaires parisiens (subventions de 358 700 euros à 59 associations)

**17. 2025 DDCT 49** Fonds de Participation des Habitant.e.s (FPH) dans les quartiers populaires - Subventions (79 400 euros) à 12 associations

**18. 2025 DDCT 73** Convention de délégation de service public pour la gestion de l'équipement public municipal « Le Patronage Laïque Jules Vallès » situé 72, avenue Félix Faure, Paris 15ème.

**19. 2025 DASCO 18** Collèges publics parisiens - Subventions d'équipement (17 200 euros) et subventions pour travaux (227 076 euros).

**20. 2025 DFPE 50** Subventions (8 652 864 €), avenant n°1 avec l'association ABC PUERICULTURE (16e) pour ses 25 établissements d'accueil de la petite enfance et son service de garde à domicile

**21. 2025 DFPE 51 2025 DFPE/DSOL 51** - Subventions (138 650 euros) et conventions à six associations, pour leurs actions visant à renforcer les liens parents-enfants par des activités partagées, ludiques, etc.

**22. 2025 DFPE 54** Subvention (2 032 492 euros), avenant n°1 à l'association Union Départementale des Associations Familiales de Paris (U.D.A.F de Paris) (9e) pour ses onze établissements d'accueil du jeune enfant

**23. 2025 DFPE 73** Subventions (713 754€), avenant n°1 avec l'association La Goutte de Lait Saint Léon (15e) pour ses 3 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).

**24. 2025 DFPE 81** Subvention (6 733 046 euros) et avenant n°1 à l'association Crescendo (10e) pour ses 22 établissements d'accueil du jeune enfant

**25. 2025 DSOL 19** Subvention d'investissement et CPO avec la Fondation Saint Jean de Dieu pour la restructuration, la surélévation et l'extension du Centre Sainte Germaine (15e).

**26. 2025 DSOL 27** Subventions (111 500 euros) à 12 associations et convention ou avenant avec 6 d'entre elles pour leurs actions inclusives en direction des personnes en situation de handicap.

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION - Convocation**

**27. 2025 DSOL 30** Subventions de Fonctionnement et d'investissement (481 480 €) à 12 Associations proposant des actions aux besoins fondamentaux et de socialisation à destination de personnes en grande exclusion

**28. 2025 DAC 251** Subventions (10.550 euros) à neuf associations d'anciens combattants et comités du Souvenir et signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs.

**29. 2025 DAC 346** Subventions (900.000 euros) et conventions avec 29 établissements cinématographiques parisiens.

**30. 2025 DSP 30** Subventions (174 625 euros) et conventions avec 2 organismes pour le développement de structures de santé dans le cadre du dispositif Paris Med' (15e, 19e) et du budget participatif (15e)

**31.** Communication sur l'occupation temporaires des salles de la Mairie et de ses annexes en 2024.

**VOEUX**

**32. V152025005** Vœu présenté par Philippe Goujon, Agnès Evren, Grégory Canal, Daniel-Georges Courtois, Chantal Rolgen, Charlotte Desrousseaux et les élus de majorité du 15ème à l'Académie de Paris et la Ville de Paris pour la défense des écoles du 15e

**33. V152025006** Vœu à la Maire de Paris déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Mathieu LUINAUD, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPE et les élus de la majorité municipale relatif à la votation citoyenne sur la végétalisation et la piétonnisation de 500 nouvelles rues à Paris.

**34. V152025007** Vœu au Maire du 15e arrondissement déposé par les élu.e.s du groupe Paris en commun – Groupe des élu.e.s de gauche relatif à la mise en oeuvre des résultats de la votation citoyenne du 23 mars 2025

**35. V152025008** Vœu déposé par les élu.e.s du Groupe Paris en Commun- élu.e.s de gauche du 15e relatif à la création de conseils citoyens dans les deux QPV du 15e arrondissement

**36. V152025009** Vœu au Maire du 15ème arrondissement déposé par les élu.e.s du groupe « Paris en Commun - Élu.e.s de gauche du 15ème » relatif à l'éclairage du fronton de la mairie aux couleurs de l'arc-en-ciel à l'occasion de la Journée Mondiale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION - Convocation**

**37. V152025010** Voeu déposé par les élu.e.s du Groupe Paris en Commun- élu.e.s de gauche du 15e relatif à la situation de l'école des Frères Voisin

**38. V152025011** Voeu déposé par les élu.e.s du Groupe Paris en Commun- élu.e.s de gauche du 15e relatif à la proposition de loi visant à réformer le mode d'élection du Conseil de Paris

**39. V152025012** Voeu au Maire du 15ème arrondissement déposé par les élu.e.s du groupe « Paris en Commun – Elu.e.s de gauche du 15ème » relatif aux enjeux de sécurité dans le 15e arrondissement et le lancement de l'application Voisins Vigilants.

**Philippe GOUJON**

  
**Maire du 15<sup>ème</sup> arrondissement**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION**

**Désignation des secrétaires de séance**

Réuni le lundi 31 mars 2025, à dix-huit heures, dans la salle des fêtes de la Mairie du 15<sup>ème</sup>, sous la présidence de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15<sup>ème</sup> arrondissement,

Madame Anouch TORANIAN et Monsieur Hector VESPROUMIS, ayant été désignés comme secrétaires de séance.

**Sont présent(e)s (45) :**

Mesdames et Messieurs : Philippe GOUJON, Fatiha AGGOUNE, David AMIEL, Anne-Sophie BORDRY, Evelyne BOSCHERON, Thibaut BRAGÉ, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Karine LEGRAND, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Aminata NIAKATÉ, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle ROY, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Florian SITBON, Anouch TORANIAN, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS et Hadrien VEYSSIERE.

**Sont excusé(e)s (2) :**

- Éléonore CREUZE, donne pouvoir à Jean-Yves PINET
- Louisa FERHAT, donne pouvoir à Sylvie CEYRAC

**Absent(e)s (6) :**

- Fanta BERETÉ,
- Guillaume BOISSONNAT-WU
- Nicolas JEANNETÉ
- Anessa LAHOUASSA
- Franck LEFEVRE
- Arthur WOLFF

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/026**

**Désignation secrétaire de séance**

Le conseil d'arrondissement,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-15.

Sur proposition de Monsieur Philippe GOUJON Maire du 15<sup>ème</sup> arrondissement, Président de séance, de procéder à la nomination des élus les plus jeunes représentant la majorité et l'opposition, pour remplir les fonctions de secrétaires de séance ;

Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15<sup>e</sup> arrondissement, ayant été désigné rapporteur ;

Sur proposition de Monsieur le Maire ;

**À L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

Article unique : Madame Anouch TORANIAN et Monsieur Hector VESPROUMIS sont désignés secrétaires de séance.

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/027**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DEVE/2025/1**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2025/1 tendant à approuver l'adoption du Plan bioversité 2025-2030 de Paris.

Monsieur Mathieu LUINAUD, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Messieurs, Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Florian SITBON, Anouch TORANIAN, Jean-Yves PINET, Catherine IBLED et Mathieu LUINAUD,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2025/1**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/028**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

**Vœu rattaché à la délibération 2025 DEVE 1 relatif à la protection des arbres sur les chantiers**

**Après avoir entendu la présentation d'un vœu rattaché à la délibération 2025 DEVE 1 au Maire du 15<sup>e</sup> arrondissement présenté par Madame Aminata NIAKATÉ, déposé par Aminata Niakaté, Thibaut Bragé et Arthur Wolff ; élu.e.s du groupe écologiste de Paris 15<sup>e</sup>, relatif à la protection des arbres sur les chantiers ;**

Considérant que les arbres sont indispensables à la stratégie de lutte et d'adaptation au changement climatique de la Ville et rendent d'importants services écosystémiques en améliorant la qualité de l'air, réduisant les effets d'îlot de chaleur urbain et en étant supports de biodiversité par la fourniture d'habitat et de nourriture pour la faune ;

Considérant que si planter de nouveaux arbres est nécessaire, la préservation des arbres existants, notamment les plus anciens, est indispensable, car leur valeur écologique, patrimoniale et sociale ne peut être compensée par des plantations ;

Considérant que les chantiers représentent une menace récurrente pour les arbres, qui peuvent y être endommagés ou abattus, souvent de façon évitable ;

Considérant que les espaces verts fréquentés par les résident.e.s du 15<sup>e</sup> arrondissement sont impactés par de tels chantiers, à l'instar du Champ de Mars pendant les jeux olympiques ;

Considérant que la Ville de Paris s'est donné l'objectif de zéro abattage lié aux chantiers dans le cadre du Plan Arbre ;

Considérant que la Ville de Paris a mis aussi en place une Charte de l'arbre qui rappelle cet objectif aux signataires et propose des bonnes pratiques pour préserver l'intégrité des systèmes racinaires ;

Considérant la nécessité de renforcer l'effectivité des mesures déjà en place en assurant un contrôle et suivi des chantiers, en renforçant l'offre de formation sur la protection des arbres et en renforçant la prise en compte de la biodiversité dans les protocoles de bonne tenue de chantier ;

**Aussi, sur proposition des élu.e.s du Groupe Écologiste de Paris 15<sup>e</sup>, le Conseil d'arrondissement du 15<sup>e</sup> émet le vœu que la Ville de Paris et la Marie du 15e :**

Intègre au projet de Plan Biodiversité 2025-2030 les objectifs suivants :

- Renforcer les contrôles sur les chantiers afin de s'assurer de la protection des arbres ;
- Inclure dans les catalogues de formation des agent-es de la Ville de Paris une formation à la protection des arbres et de la biodiversité ;

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION - VŒU N° XV/2025/028**

- Renforcer les enjeux de protection de la biodiversité dans la rédaction de chaque nouvelle version du "Protocole de bonne tenue des chantiers" et associer les agent-es de la direction des espaces verts et de l'environnement de la Ville à la commission technique d'évaluation de la bonne tenue des chantiers, menées avec des représentant-es de la profession.

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Messieurs, Agnès EVREN, Florian SITBON, Anouch TORANIAN, Jean-Yves PINET et Catherine IBLED,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITÉ**

**DELIBERE**

**LE VŒU EST ADOPTÉ**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION - N°XV/2025/029**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DEVE/2025/2**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2025/2 tendant à autoriser Madame la Maire de Paris à signer la convention spécifique de mise à disposition de moyens et de services entre la Ville de Paris (Direction des Espaces Verts et de l'environnement) et l'établissement public Paris Musées.

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2025/2**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/030**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DEVE/2025/26**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2025/26 tendant à attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant total de 410 676 € à des associations menant des actions d'insertion professionnelle au travers de l'entretien d'espaces de la petite ceinture ferroviaire et de la tranchée Pereire (12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>) ainsi que d'équipements sportifs dans le 13<sup>e</sup> dont :

- **133 042 € à l'association Espaces pour son action d'insertion professionnelle au travers de l'entretien des linéaires de la petite ceinture dans les 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements, mais également au titre de son action sur la tranchée Pereire (17<sup>e</sup>) et sur le quai de la Muette (16<sup>e</sup>).**

Monsieur Laurent RACAPÉ Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2025/26**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/031**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2025/78**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/78 tendant à :

- **Approuver la participation de la Ville de Paris au financement du programme de création de quatre logements PLA-I à réaliser par SNL Prologues au 23 allée de la deuxième Division Blindée (15<sup>e</sup>)**
- **Autoriser la Maire de Paris à conclure avec SNL Prologues la convention correspondante**
- **Accorder la garantie de la Ville de Paris pour le service des intérêts et l'amortissement de l'emprunt PLA (25 000€) à contracter par SNL Prologues en vue du financement d'un programme de création de 4 logements sociaux PLA-I à réaliser au 23 allée de la deuxième Division Blindée (15<sup>e</sup>)**

Monsieur Jean-Philippe PIERRE, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Madame et Messieurs, Philippe GOUJON, Sylvie CEYRAC et Jean-Philippe PIERRE,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A LA MAJORITÉ**

**MAJORITÉ DU 15e (39)**

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Karine LEGRAND,

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION N°XV/2022/0**

Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT CONTRE**

Claire de CLERMONT-TONNERRE **NE PRENANT PAS PAR AU VOTE**

**GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (5)**

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY **VOTANT POUR**

Florian SITBON et Anouch TORANIAN **NE PRENANT PAS PAR AU VOTE**

**GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)**

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT POUR**

**GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)**

David AMIEL **VOTANT CONTRE**

Catherine IBLED **NE PRENANT PAS PAR AU VOTE**

**DELIBERE**

**AVIS DÉFAVORABLE**

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/78

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/032**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2025/91**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/91 tendant à accorder, réitérer et modifier la garantie de la Ville de Paris aux emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux réalisés par la RIVP dont ceux situés :

- **22-24 rue du Colonel Pierre Avia (15<sup>e</sup>)**

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/91**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/033**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2025/105**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/105 tendant à accorder et modifier la garantie de la Ville de Paris aux emprunts finançant divers programmes d'acquisition-amélioration de logements sociaux réalisés par ELOGIE-SIEMP dont ceux situés :

- **96 rue d'Alleray (15<sup>e</sup>)**

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/105**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/034**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2025/106**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/106 tendant à modifier le règlement municipal fixant les conditions de délivrance des autorisations visant la location de locaux à usage commercial en meublés de tourisme.

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Monsieur, Philippe GOUJON, Evelyne BOSCHERON et Claire de CLERMONT-TONNERRE,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/106**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/035**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DPE/2025/8**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DPE/2025/8 tendant à attribuer une subvention d'un montant total de 199 620 € à 10 associations et une structure oeuvrant à la prévention et à la réduction des déchets à travers l'animation de « Territoires Zéro Déchet » dont :

- **16 500 € à l'association PikPik Environnement (15<sup>e</sup>)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes

Monsieur Jean-Yves PINET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DPE/2025/8**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/036**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2025/13**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2025/13 tendant à attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant total de 1 440 000 € à 18 structures agissant en faveur des publics en situation de grande exclusion dont :

- **120 000 € à l'association Aurore, située au 31 rue Falguière (15<sup>e</sup>)**
- **70 000 € à la Fondation Falret, située au 50 rue du Théâtre (15<sup>e</sup>)**
- **35 000 € à la Fondation Armée du Salut, située au 100 bis Boulevard Lefebvre (15<sup>e</sup>)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les avenants et conventions correspondants.

Monsieur Henri JOZEFOWICZ, Conseiller d'arrondissement, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2025/13**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION - N°XV/2025/037**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2025/84**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2025/84 tendant à :

- Accorder la garantie de la Ville de Paris à hauteur de 50%, soit 12 661 467.50 € pour le service des intérêts et de l'amortissement d'un emprunt de 25 322 935 € contracté par ELOGIE-SIEMP en vue du financement de locaux commerciaux et d'une crèche associative en pieds d'immeubles de logements sociaux situés à Paris Centre et dans les 5<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, et 20<sup>e</sup> arrondissements dont ceux situés:

- **126-130, rue Brancion (15<sup>e</sup>)**
- **135-137-141, rue Brancion (15<sup>e</sup>)**
- **169 bis, Boulevard Lefebvre (15<sup>e</sup>)**
- **119-127, rue Brancion (15<sup>e</sup>)**
- **121, rue Brancion (15<sup>e</sup>)**
- **55, rue du Théâtre (15<sup>e</sup>)**
- **Convention I et II : 71-73, rue de la Convention (15<sup>e</sup>)**
- **Groupe Saint-Lambert : 11, rue du Docteur Jacquemaire (15<sup>e</sup>)**

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer la convention de garantie correspondante

Monsieur Pierre MENUET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Messieurs, Karine LEGRAND, Evelyne BOSCHERON et Pierre MENUET,

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION N°XV/2022/037**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A LA MAJORITÉ**

**MAJORITÉ DU 15e (39)**

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Karine LEGRAND, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT CONTRE**

**GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (5)**

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

**GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)**

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT POUR**

**GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)**

David AMIEL et Catherine IBLED **VOTANT CONTRE**

**DELIBERE**

**AVIS DÉFAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2025/84**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/038**

**Adoption de l'ordre du jour du Conseil d'arrondissement en présence du CICA du mardi 6 mai 2025 à 18h**

Le conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-24 ;

- Considérant qu'il convient d'arrêter l'ordre du jour du prochain Conseil d'arrondissement en présence des associations du C.I.C.A,

Madame Marie-Caroline DOUCERÉ, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure ;

Sur proposition de Monsieur le Maire ;

**À L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

Article unique : L'ordre du jour du prochain Conseil d'arrondissement, en présence des associations du C.I.C.A, prévu le mardi 6 mai 2025 à 18h, portera sur le thème suivant proposé par les Amis du Champ-de-Mars et Respiration Paris 15 : « Prise en compte des remontées des concertations citoyennes dans la politique publique sur les sujets liés à l'urbanisme, notamment les contributions des associations et la prise en compte des recommandations des commissions d'enquête ».

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/039**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2025/47**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/47 tendant à attribuer une subvention d'un montant total de 358 700 € à 59 associations visant à financer 70 postes d'adultes-relais dans les quartiers populaires parisiens dont :

- 5 100 € à l'association Centre d'action sociale protestant dans la région parisienne  
CASP/ARAPEJ (PAD 15)**

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/47**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/040**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2025/49**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/49 tendant à attribuer une subvention de fonctionnement et d'investissement d'un montant total de 79 400 € à 12 associations œuvrant pour la Politique de la Ville dont :

- **9 500 € à l'association Établissement Régional Léo Lagrange Sud-Ouest (14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup>)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes
- Adopter la carte parisienne des quartiers populaires 2024-2030

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Isabelle ROY et Sylvie CEYRAC,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/49**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/041**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2025/73**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/73 tendant à :

- Approuver la convention de délégation de service public pour la gestion de l'équipement public municipal « Le Patronage Laïque Jules Vallès », situé 72, avenue Félix Faure, Paris 15<sup>e</sup>
- Autoriser la Maire de Paris à signer la convention avec l'association « Actions pour les Territoires et Initiatives Sociales, Sportives, Culturelles et Educatives » (ACTISCE).

Madame Marie-caroline DOUCERÉ, Conseillère de paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Anouch TORANIAN **NE PRENANT PAS PAR AU VOTE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/73**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/042**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2025/18**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/18 tendant à attribuer une subvention d'équipement de 17 200 € et une subvention pour travaux de 227 076 à certains collèges publics parisiens dont :

- Subventions de travaux
  - **14 042 € au collège André Citroën (15<sup>e</sup>)**
  - **2 318 € au collège Claude Débussy (15<sup>e</sup>)**
  - **3 279 € au collège Georges Duhamel (15<sup>e</sup>)**
  - **22 647 € au collège Guillaume Apollinaire (15<sup>e</sup>)**
  - **6 842 € au collège de Staël (15<sup>e</sup>)**

Madame Inès De RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/18**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/043**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2025/50**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/50 tendant à attribuer une subvention d'un montant total de 8 652 864 € à l'association ABC Puériculture pour ses 25 établissements d'accueil du jeune enfant dont :

- **La Crèche collective « Chérioux » située 13 bis rue Alleray (15<sup>e</sup>)**
- **La crèche collective « Violet » située 7 Place Violet (15<sup>e</sup>)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant n°1 à la convention correspondante

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/50**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/044**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2025/51**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/51 tendant à :

- Attribuer une subvention d'un montant total de 138 650 € à 6 associations, pour leurs actions visant à renforcer les liens parents-enfants par des activités partagées, ludiques et intergénérationnelles et à favoriser les échanges entre pairs dans le 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements.
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions annuelles correspondantes.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/51**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/045**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2025/54**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/54 tendant à attribuer une subvention d'un montant total de 2 032 492 € à l'association Union Départementale des Associations Familiales de Paris (U.D.A.F de Paris) (9<sup>e</sup>) pour ses onze établissements d'accueil du jeune enfant dont :

- **La crèche Necker située au 149 rue de Sèvres (15<sup>e</sup>)**
- **La crèche Falguière située 138 rue du Cherche Midi (15<sup>e</sup>)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant à la convention correspondante.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITÉ**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/54**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/046**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2025/73**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/73 tendant à attribuer une subvention d'un montant total de 713 754 € à l'association la Goutte de Lait Saint Léon (15<sup>e</sup>) pour ses 3 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) dont :

- **286 452 € au Multi-accueil « Le Petit François » situé 4-18, rue François Bonvin (15<sup>e</sup>)**
- **242 814 € au Multi-accueil « Le petit Georges » situé 9 rue Georges-Bernard (15<sup>e</sup>)**
- **184 488 € au Multi-accueil « Le Saint-Léon » situé 37 rue Dupleix (15<sup>e</sup>)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant n°1 à correspondant.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/73**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/047**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2025/81**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/81 tendant à attribuer une subvention d'un montant total de 6 733 046 € à l'association CRESCENDO pour ses 22 établissements d'accueil du jeune enfant dont :

- **La crèche « Lutins » située au 16 Allée des Frères Voisins (15<sup>e</sup>)**
- **La crèche « La Souris Verte » située au 112 rue Brancion (15<sup>e</sup>)**
- **La crèche « Toboggan » située au 149 rue de la Croix-Nivert (15<sup>e</sup>)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant n°1 à correspondant.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/81**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/048**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2025/19**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/19 tendant à :

- Attribuer une subvention d'investissement de 900 000 € à la Fondation Saint Jean de Dieu pour la restructuration, la surélévation et l'extension du Centre Sainte Germaine (15<sup>e</sup>)
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer la convention pluriannuelle correspondante

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Sylvie CEYRAC et Claire de CLERMONT-TONNERRE,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/19**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/049**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2025/27**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/27 tendant à attribuer une subvention d'un montant total de 111 500 € à 12 associations pour leurs actions inclusives en direction des personnes en situation de handicap dont :

- **8 000 € à l'association « Les auxiliaires des aveugles » (15<sup>e</sup>)**
- **8 000 € à l'association nationale pour la promotion et le développement de la langue française parlée complétée – ALPC (15<sup>e</sup>)**
  
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions et avenants correspondants.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/27**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/050**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2025/30**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madamè la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/30 tendant à attribuer une subvention de fonctionnement et d'investissement d'un montant total de 481 480 € à 12 associations proposant des actions fondamentaux (accueils de jour, hygiène) et de socialisation à destination de personnes en situation de grande exclusion dont :

- **17 500 € à l'association « Saint Vincent de Paul – Accueil 15 » située au 20 allée des Frères Voisin (15<sup>e</sup>)**
- **20 000 € à l'association « Depaul France » située au 41 rue des Périchaux (15<sup>e</sup>)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Monsieur Henri JOZEFOWICZ, Conseiller d'arrondissement, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/30**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/051**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2025/251**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/251 tendant à attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant total de 10 550 € à neuf associations d'anciens combattants et comités du souvenir dont :

- **1 500 € au Comité d'entente des associations d'anciens combattants et victimes de guerre et des associations patriotiques et civiques du 15<sup>e</sup>**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer la convention pluriannuelle correspondante.

Madame Clotilde DEROUARD, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/251**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/052**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2025/346**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/346 tendant à autoriser Madame la Maire de Paris à signer 29 conventions relatives à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 900 000 € à 34 établissements cinématographiques parisiens dont :

- **53 000 € à la SARL cinéma Chaplin, 6 rue Péclat 15<sup>e</sup>, au titre des activités cinématographiques au cinéma Chaplin Denfert (14<sup>e</sup>) et au cinéma Chaplin Saint-Lambert.**

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/346**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/053**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSP/2025/30**

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/346 tendant à :

- Attribuer une subvention d'investissement d'un montant total de 174 625 €, dans le cadre du dispositif Paris Med' (15<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>) et du budget participatif (15<sup>e</sup>) dont :
  - **165 000 € à la SISA Maison de Santé Thibouméry (15<sup>e</sup>)**
  - Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Madame Anouch TORANIAN et Monsieur Hadrien VEYSSIERE,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITE**

**DELIBERE**

**AVIS FAVORABLE**

**est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/346**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/054**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

**Vœu relatif la défense des écoles du 15e**

**Après avoir entendu la présentation d'un vœu à l'Académie de Paris et la Ville de Paris présenté par Madame Charlotte DESROUSSEAU, déposé par Philippe Goujon, Agnès Evren, Grégory Canal, Daniel-Georges Courtois, Chantal Rolgen, Charlotte Desrousseaux et les élus de majorité du 15<sup>ème</sup>, relatif à la défense des écoles du 15e**

Considérant les grandes difficultés rencontrées par plusieurs écoles du 15e arrondissement, notamment en raison de l'accueil d'un nombre croissant d'élèves en situation de précarité ;

Considérant la décision prise le 20 mars dernier par le Conseil départemental de l'Éducation Nationale de fermer un nombre important de classes dans le 15e arrondissement, malgré les interventions répétées de la Mairie du 15e et la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux pour obtenir leur annulation ;

Considérant que la fermeture de ces classes entraînerait une surcharge importante des effectifs, compromettant la qualité de l'enseignement et l'accueil des élèves, en particulier ceux en situation de fragilité, et portant ainsi atteinte à l'égalité des chances dans les apprentissages ;

Considérant la situation des écoles maternelles visées par ces mesures dans des quartiers populaires ou aux abords accueillant des enfants dans des contextes de grande difficulté ;

Considérant notre action sans relâche auprès du rectorat pour défendre chacune des écoles primaires de l'arrondissement, et sans attendre le comité technique prévu en juin prochain ;

Considérant la responsabilité des pouvoirs publics de garantir des conditions d'enseignement dignes et adaptées aux besoins des élèves, dans le respect des principes fondamentaux de l'éducation et de la réussite pour tous ;

Considérant que sur les 3000 places en crèche, 700 berceaux ne sont pas ouverts à cause d'un manque de personnel, et que seulement une famille sur 5 obtient une suite favorable à sa demande de place en crèche ;

Considérant les nombreuses demandes d'inscription en classe de Toute Petite Section (dite TPS) reçue chaque année.

**Philippe Goujon, Agnès Evren, Grégory Canal, Daniel Georges Courtois, Chantal Rolgen, Charlotte Desrousseaux et les élus de majorité demandent à l'Académie de Paris et à la Ville de Paris :**

- de créer des classes de Toutes Petites Sections dans les écoles maternelles visées par les mesures de fermeture pour répondre à un besoin des familles,
- de réévaluer le nombre excessif de fermetures de classes dans le 15e arrondissement, afin de préserver la qualité de l'enseignement et de garantir des conditions d'apprentissage équitables pour tous les élèves.

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION - VŒU N° XV/2025/054**

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Monsieur, Philippe GOUJON, Chantal ROLGEN, Aminata NIAKATÉ et Evelyne BOSCHERON,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A LA MAJORITÉ**

**MAJORITÉ DU 15e (39)**

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHE, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Karine LEGRAND, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT POUR**

**GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU15e (5)**

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT CONTRE**

**GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15<sup>e</sup> (2)**

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT CONTRE**

**GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)**

David AMIEL et Catherine IBLED **VOTANT POUR**

**DELIBERE**

**LE VŒU EST ADOPTÉ**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/055**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

**Vœu relatif à la votation citoyenne sur la végétalisation et la piétonnisation de 500 nouvelles rues à Paris**

**Après avoir entendu la présentation d'un vœu à la Maire de Paris présenté par Monsieur Jean-Yves PINET, déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Mathieu LUINAUD, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPE et les élus de la majorité municipale relatif à la votation citoyenne sur la végétalisation et la piétonnisation de 500 nouvelles rues à Paris.**

Considérant les résultats de la troisième votation citoyenne organisée par la Ville de Paris le dimanche 23 mars 2025, où 59% des votants du 15<sup>e</sup> et 66% de l'ensemble de Paris se sont exprimés favorablement pour la végétalisation et la piétonnisation de 500 nouvelles rues dans la capitale ;

Considérant que le taux de participation n'a jamais été aussi faible pour une consultation citoyenne, de 3,53% dans le 15<sup>e</sup> et 4,06% dans l'ensemble de Paris, soit seulement 5 207 électeurs dans le 15<sup>e</sup> et 56 489 à Paris sur près de 1,4 million d'électeurs inscrits ;

Considérant que lors de la 1<sup>ère</sup> votation en 2003, le taux de participation était de 7,5% des inscrits puis lors de celle de 2024, de 5,7% démontrant ainsi l'intérêt décroissant, déjà très faible, des Parisiens pour les votations proposées par la Maire de Paris ;

Considérant la nécessité de renforcer la crédibilité de la démocratie participative à Paris par une refonte de ses processus ;

Considérant qu'il est primordial d'associer étroitement les maires d'arrondissement au choix précis des rues qui seront végétalisées et piétonnées, à leur aménagement, ainsi qu'à l'évaluation des impacts sur la circulation, la biodiversité, le stationnement (100 000 places supprimées prévues), les commerces et la qualité de vie locale ;

Considérant qu'il est nécessaire que la Ville de Paris apporte aux Parisiennes et aux Parisiens des réponses précises et concrètes sur le calendrier des travaux supplémentaires dans leurs rues et sur la répartition géographique de ces 500 rues-jardins à travers l'ensemble des arrondissements ;

Considérant que l'enveloppe budgétaire pour la réalisation de ces projets devrait s'élever *a minima* à 150 millions d'euros, soit 300 000 euros par rue-jardin, mais n'a été, ni programmée dans le budget primitif 2025, ni gagée sur des recettes financières et des économies dans la section de fonctionnement ;

Considérant la fragilité de la situation budgétaire de la Ville avec des investissements en 2025 en baisse de 140 millions d'euros, un emprunt d'un milliard d'euros, et une hausse continue des dépenses de fonctionnement ;

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/055**

Considérant que ce projet de 150 millions d'euros n'étant pas gages sur des économies de fonctionnement sera donc financé par un emprunt toujours plus important, qui se répercute sous forme d'impôts pour les Parisiens ;

**Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Mathieu LUINAUD, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPE et les élus de la majorité municipale demandent à la Maire de Paris de :**

- **Présenter au Conseil de Paris, dans les plus brefs délais, une étude d'impact sur les reports de circulation, le stationnement, la vie économique locale ainsi que sur la qualité de vie**
- **Travailler avec les maires d'arrondissement pour définir la liste indicative des rues pressenties pour être transformées en rues-jardins dans chaque quartier**
- **Indiquer de façon claire et détaillée le calendrier prévisionnel des travaux et des aménagements envisagés pour les 500 rues-jardins**
- **Définir une programmation budgétaire claire afin de dégager 150 millions d'euros d'économies de fonctionnement pour financer ce projet sans augmenter les impôts des Parisiens ou l'endettement de la Ville.**

Après avoir entendu les interventions de Madame et Messieurs, Mathieu LUINAUD, Anouch TORANIAN et Thibaut BRAGÉ,

Après que Monsieur Thibaut BRAGÉ ait proposé d'amender le vœu en y ajoutant l'alinéa 1 suivant :

- **Consulter les concitoyennes et concitoyens sur le choix des rues**

Après que ce vœu ait été adopté à la majorité,

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/055**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A LA MAJORITÉ**

**MAJORITÉ DU 15<sup>e</sup> (39)**

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségaëne FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Karine LEGRAND, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT POUR**

**GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15<sup>e</sup> (5)**

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **S'ABSTENANT**

**GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15<sup>e</sup> (2)**

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT POUR**

**GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)**

David AMIEL et Catherine IBLED **VOTANT POUR**

**DELIBERE**

**LE VŒU AMENDÉ EST ADOPTÉ**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/056**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

**Vœu relatif à la mise en œuvre des résultats de la votation citoyenne du**

**23 mars 2025**

**Après avoir entendu la présentation d'un Vœu au Maire du 15e arrondissement présenté par Madame Anouch TORANIAN, déposé par les élu.e.s du groupe Paris en commun –Groupe des élu.e.s de gauche relatif à la mise en œuvre des résultats de la votation citoyenne du 23 mars 2025**

**Considérant** le voeu de la 2e promotion de l'Assemblée citoyenne relatif aux rues-jardins adopté par le Conseil de Paris de juin 2024 ;

**Considérant** le 3e attendu de ce voeu indiquant que le choix des futures rues-jardins et de leur aménagement doivent faire l'objet d'une consultation renforcée des riverains et des établissements présents dans les quartiers ;

**Considérant** l'organisation par la Ville de Paris d'une votation, le dimanche 23 mars 2025, permettant aux Parisiens de se prononcer « Pour ou contre végétaliser et rendre piétonnes 500 nouvelles rues dans Paris, réparties dans tous les quartiers ? » ;

**Considérant** que cette votation illustre l'engagement de la Ville de Paris à mettre en œuvre, de manière continue, de nouveaux outils pour renforcer la capacité des habitantes et habitants à décider et agir pour leur ville ;

**Considérant** l'intérêt des habitants du 15e arrondissement qui se sont prononcés en faveur du « pour » à 59,12 %.

**Le Groupe Paris en Commun – Groupe des élus de Gauche émet le voeu que la mairie du 15e arrondissement :**

- Engage un processus de participation auprès des habitants, des conseillers de quartier et plus globalement des forces vives de l'arrondissement pour recueillir leurs propositions de rues à végétaliser et/ou piétonniser ;
- À mobiliser, pour cela, des outils complémentaires aux traditionnelles réunions publiques : ateliers d'idéation, balades urbaines, cartographie interactive, etc. ;
- À prêter une attention particulière aux publics traditionnellement éloignés des dispositifs de participation en mettant en place des démarches « d'aller vers » ;
- Et à proposer, dès lors que cela est possible, d'associer les habitants à la réalisation des travaux via des chantiers participatifs.

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/056**

Après avoir entendu les interventions de Madame et Messieurs, Anouch TORANIAN, Mathieu LUINAUD et Thibaut BRAGÉ,

Après que Monsieur Thibaut BRAGÉ ait proposé que :

- Les conseils de quartier et les conseils d'école participent au processus de consultation afin de proposer les rues à végétaliser.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A LA MAJORITÉ**

**MAJORITÉ DU 15<sup>e</sup> (39)**

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Karine LEGRAND, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROMIS, Hadrien VEYSSIERE **S'ABSTENANT**

**GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15<sup>e</sup> (5)**

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN  
**VOTANT POUR**

**GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15<sup>e</sup> (2)**

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT POUR**

**GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)**

David AMIEL et Catherine IBLED **S'ABSTENANT**

**DELIBERE**

**LE VŒU AMENDÉ EST ADOPTÉ**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION - VŒU N° XV/2025/057**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

**Vœu relatif à la création de conseils citoyens dans les deux QPV du 15e arrondissement**

**Après avoir entendu la présentation d'un Vœu au Maire du 15e arrondissement présenté par Madame Isabelle ROY, déposé par les élu.e.s du Groupe Paris en Commun- élu.e.s de gauche du 15e relatif à la création de conseils citoyens dans les deux QPV du 15e arrondissement**

Considérant la nouvelle géographie de la politique de la ville réglementaire établie au 1er janvier 2024 qui concerne deux quartiers dans le 15e : Falguière et Porte Brancion -Périchaux.

Considérant la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 qui inscrit le principe de co-construction au cœur d'une approche renouvelée de la politique de la ville.

Considérant que les Conseils citoyens ont été créés par les articles 1 et 7 de cette même loi et qu'ils doivent permettre aux habitantes et habitants des quartiers prioritaires d'être plus étroitement associés à la conception et à la mise en œuvre des décisions les concernant.

Considérant l'engagement 29 du contrat de Ville parisien 2024-2030 : Garantir le dialogue avec les habitantes et habitants pour construire une action publique qui se nourrit des avis et des besoins exprimés par le quartier

Considérant que le contrat de ville parisien prévoit qu'un Conseil citoyen est constitué dans chaque arrondissement.

Considérant que ce sujet a été abordé lors des conseils de quartier concernés par les nouveaux QPV il y a un an déjà en février-mars 2024

**Les élu.e.s du groupe Paris en Commun - Élu.e.s de gauche du 15ème émettent le voeu que le Maire du 15ème arrondissement**

- Communiquer au Conseil d'arrondissement l'état d'avancée de mise en place de ces conseils citoyens
- Mettre en place rapidement ces conseils citoyens dans les 2 QPV du 15e qui permettront aux habitants une participation effective dans la mise en œuvre de la nouvelle politique de la ville, afin de concevoir les solutions les plus adaptées aux enjeux locaux et leur permettre de s'approprier le projet sur leur quartier.
- Communiquer au Conseil d'arrondissement les modalités de constitution de ces conseils

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/057**

Après avoir entendu l'intervention de Madame Sylvie CEYRAC,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITÉ**

**DELIBERE**

**LE VŒU EST RETIRÉ**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/058**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

**Vœu relatif à l'éclairage du fronton de la mairie aux couleurs de l'arc-en-ciel à l'occasion de la Journée Mondiale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.**

**Après avoir entendu la présentation d'un Vœu au Maire du 15e arrondissement présenté par Madame Fatiha AGGOUNE, déposé par les élu.e.s du groupe « Paris en Commun - Élu.e.s de gauche du 15ème » relatif à l'éclairage du fronton de la mairie aux couleurs de l'arc-en-ciel à l'occasion de la Journée Mondiale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.**

Considérant que la Journée Mondiale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, célébrée chaque 17 mai, constitue un moment essentiel de sensibilisation et de mobilisation contre les discriminations et violences visant les personnes LGBTQI+ ;

Considérant que l'éclairage du fronton de la mairie du 15e arrondissement aux couleurs de l'arc-en-ciel constituerait un geste fort et visible, marquant l'engagement de notre arrondissement en faveur de l'égalité des droits et du respect de toutes et tous ;

Considérant que de nombreuses collectivités locales en France, y compris la Ville de Paris et l'Assemblée nationale, ont déjà pris l'initiative d'arborer le drapeau arc-en-ciel sans qu'aucun obstacle juridique ne soit retenu contre cette pratique ;

Considérant que le Tribunal Administratif de Paris, en 2019, a jugé conforme à la loi l'apposition du drapeau arc-en-ciel sur l'Hôtel de Ville de Paris, reconnaissant ainsi la légitimité de cet affichage symbolique ;

Considérant que la mise en lumière du fronton de la mairie ne constitue pas une infraction au principe de neutralité des bâtiments publics, mais s'inscrit dans une démarche de promotion des valeurs de tolérance et d'inclusion ;

**Les élu.e.s du groupe Paris en Commun - Élu.e.s de gauche du 15ème émettent le vœu que le Maire du 15ème arrondissement :**

- illumine le fronton de la Mairie du 15ème arrondissement aux couleurs de l'arc-en-ciel le 17 mai 2025, à l'occasion de la Journée Mondiale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie;
- inscrive cette initiative dans la durée et qu'elle soit reconduite chaque année afin d'affirmer de manière visible l'engagement de notre arrondissement contre les discriminations et pour l'égalité des droits.

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/058**

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Hector VESPROUMIS et David AMIEL,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A LA MAJORITÉ**

**MAJORITÉ DU 15e (39)**

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAU, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Karine LEGRAND, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT CONTRE**

**GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (5)**

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

**GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)**

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT POUR**

**GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)**

David AMIEL et Catherine IBLED **VOTANT POUR**

**DELIBERE**

**LE VŒU EST REJETÉ**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/059**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

**Vœu relatif à la situation de l'école des Frères Voisin**

**Après avoir entendu la présentation d'un Vœu au Maire du 15e arrondissement présenté par Monsieur Florian SITBON, déposé par les élu.e.s du Groupe Paris en Commun- élu.e.s de gauche du 15<sup>e</sup> relatif à la situation de l'école des Frères Voisin ;**

**Considérant** la situation d'extrême difficulté dans laquelle se trouve actuellement l'école polyvalente Frères-Voisin, située boulevard des Frères-Voisin dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris ;

**Considérant** que cette école accueille une majorité d'enfants issus de familles en grande précarité (Indice de Position Sociale de 94,6, très en deçà de la moyenne nationale), et que ce contexte accentue les inégalités scolaires, le décrochage et les difficultés éducatives ;

**Considérant** la gravité des événements récents ayant affecté cette école :

- la diffusion d'une vidéo montrant une enseignante frapper un enfant en début d'année scolaire,
- le décès d'une fillette de 6 ans à l'aquaboulevard dont les frères et soeurs étaient scolarisés dans l'école,
- le décès brutale d'une « Mamie lecture »
- l'absence d'enseignante en CE1, qui est remplacée de façon aléatoire voire inexistante depuis le mois de novembre
- l'absence prolongée de direction (presque 3 mois sans direction effective),
- le manque d'AESH pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap ;

**Considérant** les conséquences dramatiques de ces événements sur le climat scolaire, la sécurité affective des enfants, la confiance des familles et les conditions de travail des enseignants ;

**Considérant** le courrier adressé le 24 mars 2025 par les parents d'élèves à l'Inspection, faisant état de nouvelles absences dans la classe de CE1 en mars (les 12, 13, 20 et 21 mars), malgré les engagements pris lors du conseil d'école extraordinaire du 6 février, et dénonçant une rupture de la continuité pédagogique ;

**Considérant** que les enfants de cette classe cumulent désormais plusieurs semaines de retard scolaire, au mépris du principe fondamental d'égalité d'accès à l'éducation, et que la désorganisation actuelle nuit profondément à leur progression et à la confiance des familles ;

**Considérant enfin** que malgré les alertes répétées des enseignants, des élu.e.s et des parents d'élèves, aucune réponse concrète, à la hauteur de la situation, n'a été apportée par l'Éducation nationale ;

**Sur proposition du Groupe Paris en Commun, élus de gauche, le Conseil d'arrondissement émet le vœu que le Ministère de l'Éducation nationale**, en lien avec les services rectoraux et académiques compétents, intervienne de toute urgence pour

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/059**

- assurer le remplacement effectif et stable de l'enseignante de CE1 sur tous les jours d'absence ;
- l'affectation de personnels pédagogiques, médico-sociaux et psychologiques renforcés, pour répondre aux besoins spécifiques des élèves ;
- le déploiement d'un nombre suffisant d'AESH pour accompagner tous les élèves en situation de handicap ;
- apporter une réponse au courrier des enseignant.e.s transmis fin novembre demandant le classement de l'école en réseau d'éducation prioritaire (REP)
- rétablir un fonctionnement normal et sécurisé de l'école Frères-Voisin.

Après avoir entendu les interventions de Madame Chantal ROLGEN et Monsieur Florian SITBON,

Après que Madame Chantal ROLGEN et Monsieur Florian SITBON aient proposé l'amendement :

- Considérant qu'un certain nombre d'écoles connaissent des problèmes différents de frères voisins mais tout aussi importants, le conseil d'arrondissement demande le rétablissement d'un fonctionnement normal et sécurisé dans toutes les écoles en difficulté par un examen individualisé de chaque situation et des réponses à y apporter.**

Après que cet amendement ait été adopté à la majorité,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**A L'UNANIMITÉ**

**DELIBERE**

**LE VŒU AMENDÉ EST ADOPTÉ**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION - VŒU N° XV/2025/060**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

**Vœu relatif à la proposition de loi visant à réformer le mode d'élection du Conseil de Paris**

**Après avoir entendu la présentation d'un Vœu au Maire du 15e arrondissement présenté par Florian SITBON, déposé par les élu.e.s du Groupe Paris en Commun- élu.e.s de gauche du 15e relatif à la proposition de loi visant à réformer le mode d'élection du Conseil de Paris**

Considérant que la proposition de loi n°451 déposée à l'Assemblée nationale vise à réformer le mode de scrutin des élections municipales à Paris, Lyon et Marseille, en instaurant deux scrutins distincts pour les conseillers municipaux et les conseillers d'arrondissement ;

Considérant que cette réforme, introduite sans concertation préalable avec les élu.e.s locaux ni consultation des citoyen.ne.s, apparaît comme une tentative de remodeler artificiellement la représentation politique dans ces grandes villes, notamment à Paris ;

Considérant que l'actuel système dit « PLM » (Paris, Lyon, Marseille), issu des lois de décentralisation de 1982, garantit une représentation équilibrée des arrondissements tout en assurant la stabilité institutionnelle et la proximité avec les habitant.e.s ;

Considérant que cette réforme n'apporte pas de réponse aux véritables défis de gouvernance de Paris et ignore les enjeux d'une plus grande déconcentration des pouvoirs vers les mairies d'arrondissement, essentielles pour répondre aux préoccupations des habitants ;

Considérant que toute modification du mode de scrutin doit s'inscrire dans une réflexion globale sur le fonctionnement démocratique et administratif de Paris, et non être utilisée comme un levier opportuniste pour influencer les résultats électoraux futurs ;

Considérant qu'une réforme démocratique sérieuse ne saurait porter uniquement sur les règles électorales, mais doit s'inscrire dans une réflexion d'ensemble sur la gouvernance parisienne, ses compétences respectives entre les arrondissements, la Ville de Paris, la Métropole, et même la Préfecture de Police ;

Considérant que la légitimité démocratique du Conseil de Paris repose sur un équilibre qui ne peut être remis en cause sans une large consultation et une étude d'impact sérieuse évaluant les effets d'un tel bouleversement institutionnel ;

Considérant que, conformément à l'article L.567-1 A du code électoral, il est interdit de modifier le régime électoral ou le périmètre des circonscriptions dans l'année précédant le premier tour d'un scrutin, et que nous sommes actuellement à moins d'un an des élections municipales prévues en mars 2026 ;

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

## DÉLIBÉRATION - VCEU N° XV/2025/060

**Sur proposition des élu.e.s du du Groupe Paris en Commun- élu.e.s de gauche du 15e, le Conseil d'arrondissement du 15e émet le voeu :**

- Que ce projet de réforme électorale soit immédiatement retiré;
- Qu'une concertation approfondie soit menée avec l'ensemble des acteurs concernés, élu.e.s locaux et citoyen.ne.s, avant toute réforme du statut de Paris ;
- Qu'une étude d'impact soit réalisée afin de mesurer les conséquences démocratiques et institutionnelles d'un changement des règles électorales ;
- Dans l'esprit de l'Acte II de la territorialisation mis en place par la Ville de Paris , que toute réforme de l'organisation institutionnelle nde Paris se concentre en priorité sur le renforcement des compétences, des moyens et des prérogatives des mairies d'arrondissement, garantissant ainsi une gestion de proximité efficace, démocratique et respectueuse des habitants ;
- Que les parlementaires parisien.ne.s – et singulièrement les celles et ceux siégeant au sein de notre conseil d'arrondissement du 15e - prennent position publiquement contre cette réforme électoraliste et s'engagent à défendre une réforme concertée et démocratique du statut de Paris.

Après avoir entendu les interventions de Madame et Messieurs, Philippe GOUJON, Aminata NIAKATÉ et David AMIEL,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

### A LA MAJORITÉ

#### **MAJORITÉ DU 15e (39)**

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Sézola FOUCHE, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Karine LEGRAND, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **S'ABSTENANT**

#### **GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (5)**

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION - VŒU N° XV/2025/060**

**GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)**

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT POUR**

**GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)**

David AMIEL et Catherine IBLED **VOTANT CONTRE**

**DELIBERE**

**LE VŒU EST ADOPTÉ**

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/061**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

**Vœu relatif aux enjeux de sécurité dans le 15e arrondissement et le lancement de l'application Voisins Vigilants.**

**Après avoir entendu la présentation d'un Vœu au Maire du 15e arrondissement présenté par Madame Anouch TORANIAN, déposé par les élu.e.s du groupe « Paris en Commun – Elu.e.s de gauche du 15ème » relatif aux enjeux de sécurité dans le 15e arrondissement et le lancement de l'application Voisins Vigilants.**

**Considérant** que la sécurité est une priorité majeure de la Ville de Paris et des Parisien.ne.s en ce qu'elle garantit l'ordre public, la tranquillité et donc une ville sereine et inclusive.

**Considérant** que la Ville de Paris a fait des enjeux de sécurité et de prévention des axes d'action essentiels de son action municipale par des investissements significatifs :

- la création en 2021 d'une **police municipale**, forte de plus de 2000 agents, dédiée à la prévention, au dialogue et à la médiation, avec un déploiement progressif pour assurer une présence visible et rassurante dans l'espace public ;
- la territorialisation de son action avec la création d'une division territoriale dans chacun des 17 arrondissements ;
- la mise en place d'un **comité d'éthique de la police municipale**, indépendant, qui a pour mission de s'assurer que les agents de la police municipale respectent les règles déontologiques dans le cadre de leurs missions et qui peut être saisi par tout élu ou usager ;
- la mise en place dans chacun des 117 conseils de quartier de Paris de **référents de quartiers**, qui facilitent le lien entre les habitants et les forces de l'ordre, permettant le dialogue, une meilleure réactivité et une prise en compte des besoins locaux en matière de tranquillité publique ;
- le renforcement du **plan de vidéoprotection**, avec un déploiement étudié, en lien avec les maires et les commissaires d'arrondissement, des caméras de sécurité dans les lieux sensibles et une veille constante pour éviter les dérives intrusives ;
- une collaboration étroite avec la **Préfecture de police**, assurant une coordination efficace entre les différents acteurs de la sécurité, chacun dans son domaine de compétence, pour mieux prévenir et lutter contre les infractions et les incivilités ;

**Considérant** que la sécurité et la prévention des risques ne peut être efficace sans l'association des citoyen.ne.s, dont les remontées et alertes sont essentielles pour préserver une société apaisée et solidaire, et que toute initiative en ce sens doit être transparente et respectueuse des libertés publiques ;

**Considérant** que la mairie du 15e arrondissement a décidé de recourir à l'application Voisins Vigilants **sans communication ni coordination avec la Ville de Paris**, soulevant des interrogations sur son articulation avec les dispositifs municipaux ;

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

## DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/061

**Considérant** que l'application Voisins Vigilants est une initiative privée dont la gestion des données personnelles (modalités de collecte, de stockage et d'utilisation) a déjà été critiquée pour son manque de transparence et que l'absence de garanties claires sur la protection des utilisateurs peut engendrer des risques significatifs pour la vie privée des citoyens ;

**Considérant** que la Mairie du 15e arrondissement doit garantir le respect des libertés individuelles en privilégiant des outils transparents, respectueux de la vie privée et conformes aux principes démocratiques et qu'à ce titre l'information des élus et des citoyens sur les modalités de mise en œuvre de cette application est indispensable à un débat public éclairé ;

**Les élu.e.s du groupe Paris en Commun – Groupe des élu.e.s de gauche demandent que le Maire du 15e arrondissement :**

- 1. Transmette au Conseil d'arrondissement et aux élu.e.s le contrat** liant la mairie du 15e au développeur de l'application Voisins Vigilants, en précisant ses implications financières et les garanties sur la protection des données personnelles ;
- 2. Présente un rapport détaillé sur les conditions de mise en œuvre** de cette application, incluant une évaluation des risques et des dérives possibles, notamment en matière de respect des libertés publiques et du climat de confiance entre les habitants ;
- 3. Informe les habitants du 15e arrondissement sur les implications** de l'utilisation de Voisins Vigilants, notamment sur la gestion de leurs données personnelles afin qu'ils puissent faire un choix éclairé ;
- 4. Clarifie le processus de gestion des alertes**, étant donné que la Mairie du 15e est la seule à recevoir ces notifications, ce qui soulève des interrogations sur la légitimité et la compétence de la personne destinataire, tant en matière de protection des données personnelles que dans sa capacité à évaluer et traiter ces signalements de manière adéquate en lien avec la Ville de Paris ;
- 5. Suspende l'utilisation de Voisins Vigilants tant que toutes les garanties de transparence et de respect des libertés individuelles n'auront pas été apportées.**
- 6. Organise un débat public en Conseil d'arrondissement** sur les dispositifs de sécurité locale et la place des citoyens dans leur mise en œuvre.

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Anthony SAMAMA et Thibaut BRAGÉ,

Après que Monsieur Thibaut BRAGÉ ait proposé de :

- Retirer les tirets du 2<sup>e</sup> considérant et de ne garder que la 1<sup>er</sup> phrase :**  
**« Considérant que la Ville de Paris a fait des enjeux de sécurité et de prévention des axes d'action essentiels de son action municipale »**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

CONSEIL DU LUNDI 31 MARS 2025  
15<sup>ème</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/061**

**A L'UNANIMITÉ**

**MAJORITÉ DU 15<sup>e</sup> (39)**

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Sérgolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Karine LEGRAND, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT CONTRE**

**GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (5)**

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

**GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15<sup>e</sup> (2)**

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT POUR**

**GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)**

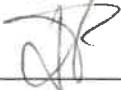
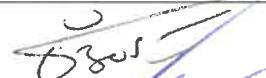
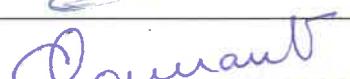
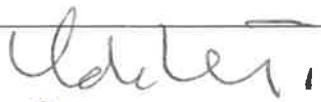
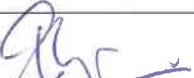
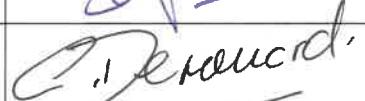
David AMIEL et Catherine IBLED **VOTANT CONTRE**

**DELIBERE**

**LE VŒU AMENDÉ EST REJETÉ**

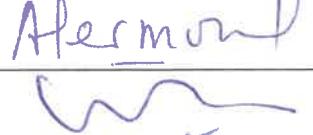
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15<sup>ème</sup>  
LUNDI 31 MARS 2025

**DÉLIBÉRATION**

Philippe	GOUJON	
Fatiha	AGGOUNE	
David	AMIEL	
Fanta	BERETÉ	
Guillaume	BOISSONNAT-WU	
Anne-Sophie	BORDRY	
Evelyne	BOSCHERON	
Thibaut	BRAGÉ	
Grégory	CANAL	
Sylvie	CEYRAC	
Louise-Agathe	CHARPENTIER	
François	CONNALT	
Daniel-Georges	COURTOIS	
Eléonore	CREUZE	
Claire	DE CLERMONT-TONNERRE	
Inès	DE RAGUENEL	
Clotilde	DEROUARD	
Charlotte	DESROUSSEAUX	

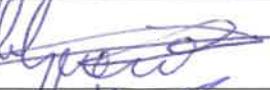
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15<sup>ème</sup>  
LUNDI 31 MARS 2025

**DÉLIBÉRATION**

Marie-Caroline	DOUCERÉ	
Agnès	EVREN	
Louisa	FERHAT	
Ségolène	FOUCHÉ	
Maud	GATEL	
Alexia	GERMONT	
Valérie	GIOVANNUCCI	
Catherine	IBLED	
Frédéric	JACQUOT	
Nicolas	JEANNETÉ	
Henri	JOZEFOWICZ	
Pierre-André	KOCH	
Anessa	LAHOUASSA	
Louis	LATINNE	
Franck	LEFEVRE	
Karine	LEGRAUD	
Isabelle	LESENS	
Jérôme	LORIAU	

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15<sup>ème</sup>  
LUNDI 31 MARS 2025

**DÉLIBÉRATION**

Mathieu	LUINAUD	
Pierre	MENUET	
Aminata	NIAKATÉ	
Ozlem	ORAKCI	
Jean-Philippe	PIERRE	
Jean-Yves	PINET	
Laurent	RACAPÉ	
Chantal	ROLGEN	
Valentin	ROUFFIAC	
Isabelle	ROY	
Anthony	SAMAMA	
Jacques-Henri	SEMELLE	
Florian	SITBON	
Anouch	TORANIAN	
Anne-Claire	TYSSANDIER	
Hector	VESPROMIS	
Hadrien	VEYSSIERE	
Arthur	WOLFF	